

	Bargilliat Michel : Né le 12-01-1853 à Pont-l'Abbé ; 1876, prêtre à Poitiers ; 1877, directeur au grand séminaire ; 1893, chanoine honoraire ; 1896, aumônier de l'Adoration, Quimper ; 1924, official ; 1925, prêtre résidant à Pont-l'Abbé ; décédé le 23-09-1926. Étude : <i>La Bretagne, dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine</i>, Beauchesne, 1990, 418 p. <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1926, p. 695-699 (F. Cornou)
--	--

Il y a deux ans, une crise cardiaque d'une réelle gravité avait prévenu M. Bargilliat qu'avec lui la mort pouvait se présenter à la façon du voleur de l'Évangile, de nuit et à l'improviste. Elle ne l'avait pas trompé. La mort est venue au soir du 22 septembre, vers 10 heures, et l'a pris à Pont-L'Abbé, à son bureau, au moment où il traçait les premières lignes d'une correspondance. Ce n'est que le lendemain matin que Mlle Bargilliat, sa sœur, voyant qu'il tardait à descendre, le trouva dans son fauteuil, la tête un peu renversée, comme sommeillant, mais déjà glacé. En un instant, sans bruit, la mort avait fait son œuvre, tranchant les liens de l'affection qui unissait le frère et la sœur, et privant le diocèse d'un des prêtres qui l'ont le plus honoré et le mieux servi.

Né à Pont-L'Abbé le 12 janvier 1853, M. Bargilliat avait fait ses études secondaires au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y avait débuté en Cinquième. La facilité avec laquelle il s'était initié aux premiers éléments de latin, la place qu'il prit tout de suite à la tête de sa classe et qui, sauf en Histoire, de lui fut jamais disputée, l'avance que déjà en ce moment il avait sur ses condisciples en matière scientifique, indiquaient chez le jeune élève une pénétration d'intelligence et une rapidité d'assimilation peu ordinaires. D'ailleurs délicat, réservé, pieux et déjà distrait, tout en vie intérieure, ces traits du collégien allaient rester ceux du professeur de Séminaire et de l'aumônier.

Le passage se fit par quatre années de Séminaire à Quimper complétées par deux années d'études à la Faculté de Théologie de Poitiers. Au moment où M. Bargilliat y étudiait, le Grand Séminaire connaissait encore l'institution des répétiteurs : les plus forts des cours de dernière année rendaient aux autres le service de résumer pour eux les leçons entendues dans la journée. Inutile de dire qu'en quatrième année cette charge incombait à M. Bargilliat. À Poitiers, il conquiert le grade de licencié en Droit Canonique, et il y reçoit l'ordination sacerdotale le 1er avril 1876. En octobre, il rentre comme professeur au Grand Séminaire de Quimper.

Il y débute par la chaire de Philosophie. L'étude du Droit Canonique n'y était encore que fragmentaire et dispersée, les professeurs intéressés puisant dans le manuel de M. Craisson les éléments qui se rapportaient à leur cours. Un enseignement plus complet et plus méthodique était désirable, et M. Bargilliat en fut chargé. Le jeune professeur eut tôt fait de concevoir un plan d'ensemble et d'arrêter sa méthode. Introduire plus d'ordre et de clarté dans une matière qui se ressentait de la juxtaposition de textes élaborés à des dates et en des circonstances de temps assez diverses, fonder en un tout ordonné et donc d'une assimilation plus facile, le corps des règles et des

doctrines disséminées dans d'innombrables décrets, c'est l'œuvre qu'il allait tenter et mener à bon terme.

Les leçons, rédigées en un latin facile et en même temps très correct et pur, parurent d'abord en fascicules lithographiés qui résumaient pour les séminaristes l'enseignement oral du professeur. Le moment vint bientôt où, ayant parcouru et refus avec soin tout son cycle, M. Bargilliat crut pouvoir offrir, en 1891, aux maîtres et élèves des autres Séminaires ses *Praelectiones juris canonici* imprimées chez Berche et Tralin. Très vite, l'ouvrage fut apprécié à sa valeur à la fois documentaire et didactique. Les *Praelectiones* devinrent le manuel de la plupart des Séminaires de France et, grâce à sa composition latine, de beaucoup de Séminaires Etrangers. Elles en étaient à leur trentième édition, quand parut, en 1918, la rédaction définitive du nouveau Code. Une refonte, tenant compte des modifications apportées aux anciens textes, allait s'imposer. M. Bargilliat, qui avait été désigné par Monseigneur l'Evêque pour l'examen préliminaire des épreuves qui avaient été soumises, avant publication, aux Ordinaires, s'empessa de mettre son livre en parfaite harmonie avec les instructions nouvelles, et sa trente et unième édition parut presque aussitôt.

En même temps, facilitant aux prêtres du ministère l'étude des prescriptions qui les concernaient tout spécialement, il en extrayait un volume de 318 pages édité chez Beauchesne : *Droits et devoir des Curés et des Vicaires paroissiaux*. Indépendamment de ces travaux qui lui assuraient une notoriété quasiment universelle dans le monde ecclésiastique et religieux, le professeur réunissait en une plaquette les décisions concernant les honoraires de messe, et en un livre de 230 pages, édité en 1908, chez Berche et Tralin, les instructions et décrets de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X touchant la formation des clercs dans les Grands Séminaires.

En même temps que du Droit Canonique, M. Bargilliat avait été chargé de la classe de chant. Ici, on était dans le domaine de l'art, loin de la spéculation parfois aride, et si l'élève y apportait une bonne volonté soutenue, lui, il y mettait une sorte de passion. Car c'est un des caractères et le plus saillant de ce savant, c'est qu'il était surtout un artiste.

Dès le collège s'étaient révélées chez lui d'excellentes dispositions pour la musique. La réforme grégorienne du plain-chant, qui allait avoir son couronnement dans l'édition vaticane, était déjà amorcée par Dom Pothier. Avec la réapparition des neumes, la mélodie liturgique retrouvait, hésitante encore cependant, la souplesse expressive et nuancée de ses formules originelles. M. Bargilliat avait ses séminaristes, M. L'abbé Le Borgne avec sa maîtrise de la cathédrale, se faisaient les introducteurs et les apôtres de la réforme dans notre diocèse. Mais il fallait à cette oeuvre de rénovation une édition complète de l'Office chanté. M. Le Borgne l'entreprit avec la collaboration de M. Bargilliat. Travail difficile et long qui ne rencontra pas que des difficultés de reconstitution du texte mélodique, encore mal connu dans certaines parties et dont l'impression exigea maintes démarches et maints voyages auprès de l'éditeur étranger qui se chargea de l'entreprise. Le nouveau livre de chant, précédé d'une préface où le professeur exposait les règles d'interprétation du texte, parut en 1890 et fut suivi à bref intervalle du *Manuel paroissial* pour les chants usuels de l'Office. Malgré la hardiesse relative de ce premier effort, l'œuvre de restauration entreprise n'en était encore qu'à sa première étape. Elle aboutissait à l'édition vaticane qui fait désormais autorité et d'après laquelle M. Bargilliat nous donnait le manuel aujourd'hui en l'usage.

Quand il mettait la dernière main à ces travaux, M. Bargilliat avait depuis déjà quelques années quitté sa chaire du Séminaire. Chanoine honoraire en 1893, il avait accepté l'aumônerie de l'Adoration de Quimper, qui lui permettait de suivre, dans les conditions les plus favorables, les progrès réalisés dans les deux domaines, où il s'était montré initiateur, du Droit canonique et de la musique religieuse.

Simple branches, du reste, de son activité intellectuelle et artistique. Dans son isolement studieux, tout le temps qui ne lui est à pas demandé par le soin de sa communauté, il le consacre à l'exercice de facultés qui, chez lui, connaissent autant de succès que d'essais. Musicien, il groupe autour de lui des amateurs qui, chaque semaine, lui au piano ont parfois faisant sa partie de violon, exécutent les meilleurs quatuors de nos maîtres classiques. La mécanique elle-même l'intéresse : des premiers, il expérimente le tricycle, puis l'automobile, mais non sans que son esprit ingénieux et inventif n'y apporte, pour son usage personnel, quelque perfectionnement qui constitue une avance sur la construction. La radiophonie n'est pas plutôt connue qu'il installe chez lui le premier poste de T.S.F. de la région.

Mais là où il triomphe, où il s'affirme en maître, c'est dans la photographie d'art. Non seulement il a un sens exquis du beau et de la valeur photogénique d'un sujet ou d'un paysage, non seulement il juge avec précision des intensités d'éclairement qui commandent le temps de pose, mais il a ses révélateurs et ses procédés personnels de développement, de virage et d'agrandissement. De véritables chefs-d'œuvre sortent ainsi de son cabinet de travail, dont plusieurs seront remarqués et récompensés aux Salons de Paris et de Tours, et qui le placeront au premier rang des maîtres de l'art photographique français. Quand on entrait chez lui, on ne pouvait manquer d'être frappé par la fraîcheur, la luminosité et presque le relief des paysages ou des scènes qu'il y avait exposés, et aussi par le goût si sûr qui avait présidé au choix du sujet. Sa collection des vues prises aux environs de Quimper était considérable : il en avait fait, avec sa maîtrise ordinaire, des positifs sur verre, coloriés par lui-même, qui, projetés sur l'écran, pouvaient faire pendant plusieurs heures consécutives l'admiration des spectateurs.

Il eût été étonnant qu'avec un tel sens de la beauté, M. Bargilliat ne se fût pas laissé tenter par la peinture. S'il s'y fût persévéramment appliqué, nul doute que là comme ailleurs il eût connu les succès les plus flatteurs. Sa *Porteuse d'eau* et le *Portrait* de sa sœur en témoignent éloquemment.

Dans quelle direction d'ailleurs n'a-t-il pas excellé ? Ce sens de la nuance, du détail et des belles proportions de l'ensemble, il le portait quand il écrivait, dans la phrase française comme dans ses réalisations artistiques. Tôt après la guerre, M. de Thézac, en possession d'une importante collection de lettres du jeune Conor, péri dans le terrible torpillage du *Suffren*, lui demanda de tirer parti de cette correspondance pour un petit ouvrage de propagande qui fixerait pour les milieux maritimes les traits si sympathiques de cette âme de jeune marin chrétien. Le premier conquis par la lecture de ces documents d'une émotion poignante et parfois d'une candeur naïve d'apôtre qui s'ignore, M. Bargilliat en composa un livre palpitant d'intérêt et tout débordant d'un courant de vie surnaturelle qui émane tout à la fois du cœur de l'auteur et de celui de son héros.

M. Bargilliat, on peut le dire, s'est livré lui-même dans cette restitution, pourtant exacte, d'une physionomie spirituelle, attachante, et l'on y trouve sa foi sereine dans la clarté de la lumière qui la baignait, et la piété douce d'une âme que l'habituelle fréquentation des sommets de la pensée et de l'art portait facilement vers la contemplation. Le succès de cet ouvrage fut considérable : l'une des dernières sorties de M. Bargilliat fut pour remettre à ses amis de la cure de Pont-l'Abbé un exemplaire de la troisième édition, qui venait de paraître.

Un travail achevé n'était pour l'aumônier de la Providence qu'un peu plus de loisir à consacrer à l'avancement d'un autre. L'indigence poétique et souvent doctrinale de la plupart de nos cantiques populaires lui avait inspiré l'idée d'un recueil de petits poèmes adaptés à des airs bretons harmonisés par lui-même. Unir sous la forme élégante d'un vers facile et chantant la simplicité de l'expression à la riche substance de la doctrine, tel fut le dessein, d'une exécution plutôt difficile, qu'il poursuivit, à travers des corrections et des remaniements sans cesse repris, et qu'il réalisa heureusement.

Cette universalité d'aptitudes manifestée par tant d'occupations, et de si diverses, n'empêchait pas que M. Bargilliat ne fût toujours exact à ses fonctions d'aumônier et que sa pensée se tournât de préférence vers sa spécialité, le Droit canonique. En 1921, Monseigneur l'Evêque lui avait confié les fonctions d'Official à la Curie diocésaine. Ce choix s'imposait pour ainsi dire. La pénétration et la sûreté de jugement avec lesquelles il démêlait les causes les plus compliquées, la netteté avec laquelle il formulait ses conclusions en un latin qui semblait couler de source, faisaient l'admiration de ses collègues de l'officialité. Cependant, sans que les traits trahissent l'usure intérieure, tant de travaux accumulés retentissaient sur l'organisme, toujours au peu délicat, de M. Bargilliat. Il avait le cœur atteint et, quoique remis d'une crise qui donna de graves inquiétudes à sa sœur et à ses amis, il songea à prendre un repos nécessaire et bien mérité, avec le pressentiment qu'il ne serait pas de longue durée. Remplacé dans ses fonctions d'aumônier et d'official il se retirait en Octobre 1925, à Pont-l'Abbé, sa ville natale. La proximité du couvent des Augustines d'abord, puis ensuite, la faveur d'un oratoire privé lui facilita la célébration de la sainte messe et la pratique de ses devoirs religieux. C'est dans cette atmosphère de piété, près de sa sœur tendrement dévouée, prêt à tout événement et prémuni contre toute surprise, que la mort vint le frapper. Elle interrompait une carrière qui fut aussi brillante que féconde. M. Bargilliat allait recevoir le bon accueil promis au serviteur qui n'avait pas enfoui les talents que le Maître lui avait prêtés et qui les avait fait fluidifier au décuple : *Euge serve bone et fidelis*.

[François Cornou], *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1926, p. 695

